



COMMENTAIRE D'ŒUVRE

# LES JARDINS DE VERSAILLES LE BASSIN DU CHAR D'APOLLON



Le bassin du char d'Apollon  
©Thomas Garnier



*Sculpture monumentale réalisée par Jean-Baptiste Tuby entre 1668 et 1670, Apollon sur son char est l'un des chefs-d'œuvre les plus célèbres des jardins de Versailles. Il orne le Bassin d'Apollon, situé au centre de la Grande Perspective, à l'extrémité de l'Allée royale qui mène du Château au Grand Canal.*

### Petite histoire du Bassin d'Apollon

A partir de 1632, Louis XIII décide de faire de son relais de chasse - construit en 1623 - un château. Après avoir acquis la seigneurie et les terres environnantes, le roi s'entoure donc de l'architecte Philibert le Roy ainsi que des jardiniers Claude Mollet et Hilaire Masson pour transformer la résidence et aménager une terrasse prolongée de jardins.

En 1633, un vaste réservoir d'eau de forme circulaire, nommé rondeau en référence à sa forme, et usuellement appelé « le canal » par les habitants de Versailles, est creusé au bout de l'allée centrale, sur la principale perspective des jardins de Louis XIII. Il sert à recueillir les eaux drainées des zones marécageuses et celles du cours d'eau du ru de Gally.

A partir de 1661, Louis XIV lance un nouveau programme de travaux. Il fait appel à André Le Nôtre, Premier jardinier du Roi, pour réaménager et agrandir les jardins.

Dans le parc, un grand rond-point rayonnant et trois grandes allées sont tracés, une vers le Château (c'est l'Allée Royale, également nommée Tapis Vert en raison de la bande de gazon qui se déroule en son milieu), une vers Trianon et une vers la Ménagerie. Le réservoir du Rondeau est agrandi et devient un bassin de forme rectangulaire quadrilobée de 60 toises (117 m) sur 40 (78 m). Il est nommé Bassin des Cygnes en raison de la présence des cygnes que Louis XIV y a fait placer.



Plan\_manuscrit\_du\_domaine  
@ gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Vers 1665, l'Allée Royale est élargie et le Grand Canal est creusé entre 1667 et 1679. Le Bassin des Cygnes prend alors l'appellation de Bassin d'Apollon qu'il porte encore aujourd'hui.



Fontaine d'Apollon, à la tête du grand Canal de Versailles  
© Château de Versailles, Dist. RMN / © Christophe Fouin





### Apollon sortant de l'eau, inspiration antique et chef-d'œuvre inédit

Pour orner le Bassin d'Apollon, Louis XIV commande un important groupe sculpté en plomb doré. Peu d'artistes français sont capables d'entreprendre des sculptures aussi monumentales dans les années 1660.

C'est un artiste d'origine italienne, Jean-Baptiste Tuby, qui se voit confier cette création.

Réalisée à partir d'un dessin de Charles Le Brun qui représente Apollon conduisant le char solaire, la sculpture fait écho à plusieurs œuvres italiennes.

Tuby, natif de Rome, s'inspire ainsi de la fresque du casino dell'Aurora peinte par Guido Reni au Palazzo Rospigliosi-Pallavicini. On y voit, à droite, une jeune femme à la tunique dorée, l'Aurore, qui vole en répandant des fleurs sur la terre encore obscure. Elle ouvre la voie à un putto qui tient une torche, c'est Phosphore, la première étoile du matin, et précède le char du Soleil conduit par Apollon qui est entouré par des jeunes femmes qui se tiennent la main, ce sont les Heures.



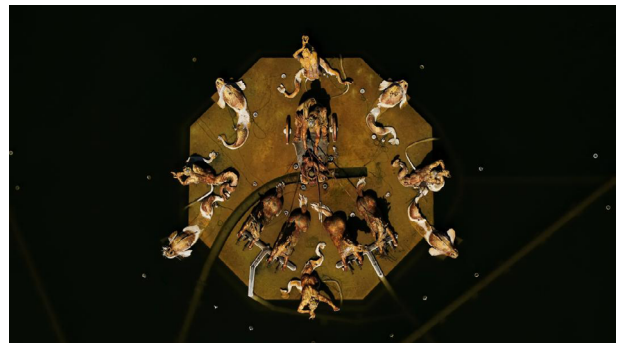
Aurore et Apollon, Guido Reni, 1614  
© Palazzo Pallavicini Rospigliosi

Le sculpteur s'inspire également du *Mars Ludovisi*, statue retrouvée en 1622 dans les ruines d'un temple dédié à Mars, à Rome sur le Champ de Mars, et célèbre dans toute l'Europe dès l'époque de sa découverte.

Dans *Apollon sur son char*, Tuby reprend l'épisode auroral du mythe de Phébus-Apollon : tous les matins, le dieu du soleil (confondu ici avec le dieu Hélios) quitte la grotte marine de Thétys (l'épouse d'Océan), où il a passé la nuit, et, parcourant le ciel d'est en ouest à bord de son char, répand ainsi la lumière sur le monde.

*Apollon servi par les nymphes*, groupe de sept statues en marbre réalisé en 1666 par François Girardon et Thomas Regnaudin et placé à l'origine à l'intérieur de la grotte de Thétys, constitue le pendant crépusculaire de ce groupe.

L'ensemble d'Apollon sur son char comprend treize statues.



Bassin du char d'Apollon vue du dessus  
© Thomas Garnier

Apollon, la chevelure ceinte d'une couronne de laurier, est assis au centre. Il regarde droit devant lui et guide les chevaux de son quadrigé en tenant les rênes d'une seule main. Cette attitude dit la maîtrise du dieu, saisi en pleine gloire.



Bassin du char d'Apollon  
© Thomas Garnier



Un *putto* est allongé à l'avant du quadrigé, tenant dans ses mains la gerbe d'eau principale.



Bassin du char d'Apollon  
© Thomas Garnier

Les quatre chevaux du char<sup>1</sup>, répartis deux par deux de part et d'autre du conducteur, sont représentés en mouvement, hennissant et bondissant, chacun adoptant une attitude singulière qui contribue à donner dynamisme et variété à l'ensemble.



Bassin du char d'Apollon  
© Thomas Garnier

Quatre tritons, positionnés sur les quatre points cardinaux de l'ensemble, les accompagnent. Ils nagent à proximité, sonnante de la conque et annonçant le dieu.

Enfin, dans les intervalles des diagonales, quatre dauphins, animaux totémiques d'Apollon, sortent la tête de l'eau et complètent le cortège.

1. Le quadrigé de feu est tiré par quatre chevaux : Pyrois (l'enflammé), Eous (le matinal), Aethon (le brûlant ou le brillant) et Phlegon (le flamboyant), selon Ovide, Métamorphoses, II, v.153-154.



Bassin du char d'Apollon  
© Thomas Garnier

L'œuvre, en plomb, pèse environ trente tonnes. Elle est fabriquée aux Gobelins puis acheminée à Versailles en 1670 où elle est dorée par Jacques Bailly. Elle est ensuite installée au centre du bassin avant janvier 1671.

Création inédite en France, ce groupe sculpté gigantesque vient ainsi orner le plus ancien bassin du domaine de Versailles et permettre à ce dernier, placé au centre de la Grande Perspective, d'accentuer l'effet de profondeur du Grand Canal et de magnifier le château et la présence du roi à Versailles.



Bassin du char d'Apollon  
© Thomas Garnier

### Hommage à l'antique et symbolique savamment orchestrée

Au début des années 1660, Louis XIV fait le choix de son emblème, un soleil rayonnant sur le globe terrestre, accompagné de la devise : « Nec pluribus impar » (littéralement « Pas inférieur à plusieurs »).





Il justifie son choix dans ses *Mémoires pour l'instruction du Dauphin* :

« On choisit pour corps le Soleil, qui, (...) est assurément la plus vive et la plus belle image d'un grand monarque. Ceux qui me voyaient gouverner avec assez de facilité et sans être embarrassé de rien, dans ce nombre de soins que la royauté exige, me persuadèrent d'ajouter le globe de la terre, et pour âme *nec pluribus impar* : par où ils entendaient ce qui flattait agréablement l'ambition d'un jeune roi, que, suffisant seul à tant de choses, je suffirais sans doute encore à gouverner d'autres empires, comme le Soleil éclaire d'autres mondes, s'ils étaient également exposés à ses rayons. »

Les jardins de Versailles sont alors aménagés à partir d'un programme mythologique élaboré par la Petite Académie. Fondé sur la culture antique, il est placé sous le signe d'Apollon.

Cette définition de l'espace par la mythologie apollinienne illustre et exalte le pouvoir absolutiste. L'identification au dieu antique permet de présenter Louis XIV comme un monarque éclatant d'essence divine. L'image du Roi-Soleil accorde au souverain légitimité et supériorité. Grâce à elle, Louis XIV est présenté comme le grand ordonnateur du monde, le centre du cosmos qui, tel l'astre solaire, illumine la cour et son peuple de son éclat antique.

Inspiré des *Métamorphoses* d'Ovide, ce programme iconographique apollinien, qui assimile Louis XIV au dieu solaire, incarne la maîtrise de soi opposée à la force sauvage ainsi que l'« *union du soleil et de l'océan, du feu et de l'eau, et revêt ainsi une dimension cosmique qui reflète l'ordre du monde* » (Alexandre Maral).

Bien que placé à l'ouest, le groupe d'*Apollon sur son char* représente le lever du soleil, au sein d'un univers qui semble avoir été entièrement recomposé pour la gloire de Louis XIV. De ce fait, la représentation du lever du soleil se trouve éclairée par le soleil levant. Cette œuvre figure le dieu solaire dans toute sa gloire, triomphant et coiffé de la couronne

de laurier. Elle déploie un discours politique au service du roi qui, saisi dans un formidable élan vers le ciel, quitte quotidiennement l'onde et s'élève dans les airs pour dominer le monde. Ici, le Soleil est dans sa toute-puissance. Le règne du roi s'accomplit ainsi pleinement.

Le réseau hydraulique du bassin d'Apollon est alimenté par trois sources distinctes : le bassin de Latone (pour le jet central de la fontaine), les bassins des Lézards (pour les jets latéraux), les bassins des Jambettes (pour les effets d'eau des tritons, des chevaux et des dauphins). Trois gerbes - dont la plus haute peut atteindre 19 mètres de haut - s'élèvent en panache pour former une fleur de lys. Cet effet d'eau a été remplacé en 2005 et nous avons actuellement un « Grand Jet » droit.



Bassin du char d'Apollon  
© Thomas Garnier

Les gerbes d'eau figurent le lien entre le ciel et la terre et la puissance des dieux de l'Olympe qui ont le pouvoir de protéger ou de terrasser les humains. Louis XIV signifie à ses sujets, par l'allégorie du dieu soleil, qu'il est Roi de droit divin. Les deux gerbes latérales symbolisent la Victoire et la puissante protection des dieux. Ces gerbes dessinent des « colonnes d'eau cannelées » représentant les colonnes de l'Olympe. Chaque sujet sculpté a une posture unique et jaillit dans l'ensemble de façon dynamique. La composition symétrique des effets d'eau contribue à la majesté de la fontaine et forme un écrin qui encadre le groupe, destiné à être vu depuis le bas de l'Allée Royale.



Situé sur la Grande Perspective, le Bassin du Char d'Apollon est un brillant mariage entre sculptures de plomb et gerbes d'eau, un hommage délicat de l'eau à la lumière.

Placé au cœur du domaine royal, Louis XIV pouvait ainsi toujours observer cette œuvre qui symbolisait le mieux son apothéose.



Bassin du char d'Apollon  
© Thomas Garnier

### Un succès immédiat

L'arrivée de ce chef-d'œuvre monumental emblématique constitua un événement majeur dans l'histoire de Versailles. Le Bassin d'Apollon rencontra l'admiration de tous.



Bassin du char d'Apollon  
© Thomas Garnier

Alors même que le groupe sculpté était en cours d'exécution aux Gobelins, Jean de La Fontaine publia, par anticipation, la première description du bassin en 1669, au sein du recueil *Les Amours de Psyché et de Cupidon* :

« Enfin par une allée aussi large que belle  
On descend vers deux mers d'une forme nouvelle.  
L'une est un rond à pans, l'autre est un long canal,  
Miroirs où l'on n'a point épargné le crystal.  
Au milieu du premier, Phébus sortant de l'onde  
A quitté de Thétis la demeure profonde.  
En rayons infinis l'eau sort de son flambeau.  
On voit presque en vapeur se résoudre cette eau.  
Telle la chaux exhale une blanche fumée.  
D'atomes de crystal une nue est formée.  
Et lorsque le soleil se trouve vis-à-vis,  
Son éclat l'enrichit des couleurs de l'iris.  
Les coursiers de ce dieu, commençant leur carrière,  
À peine ont hors de l'eau la croupe tout entière.  
Cependant, on les voit impatients du frein,  
Ils forment la rosée en secouant leur crin.  
Phébus quitte à regret ces humides demeures.  
Il se plaint à Thétis de la hâte des Heures. »





## Restauration de l'œuvre

En 1737, le sculpteur Jean-Baptiste II Lemoyne fut chargé de restaurer le groupe d'Apollon sur son char. Il remplaça le deuxième cheval à gauche ; la bride porte d'ailleurs encore ses initiales. Une intervention du sculpteur Jules-Antoine Rousseau est également attestée en 1738.

Le groupe fut ensuite l'objet d'importantes interventions entre 1906 et 1907 puis entre 1924 et 1933. De nombreuses parties furent entièrement remplacées.



Bassin du char d'Apollon - fond d'archive  
© EPV

Une nouvelle campagne de restauration a débuté en décembre 2022. Les treize sculptures doivent être entièrement restaurées et redorées.



Départ d'Apollon pour sa restauration - novembre 2022  
© Didier Saulnier